

ΕΠΙΣΤΟΛΗ ΤΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ  
ΕΙΣ ΤΟΝ ΠΑΤΗΡΑ  
ΚΑΙ ΤΟΝ ΜΗΤΕΡΑ

n. 81-84

Ἐπιτομή

ΑΔΡΙΑΝΟΥΠΟΛΙΣ

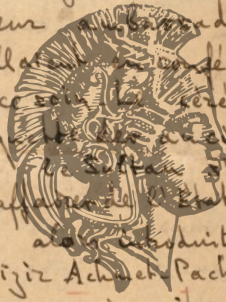
1482;

Le lendemain du départ du prince (Djem-Sultan, fils de Mohammed II, frère de Bayezid II) en Pologne, le 2 septembre 1482, les chevaliers frères Guy de Montarnaud et frère Léonard du Prat quittèrent Rhodes pour se rendre auprès du Sultan. Ils étaient munis d'instructions secrètes sur les négociations qui étaient munis d'instructions secrètes allaient s'ouvrir et sur les réponses qu'ils auraient à faire au sujet de Djem.

L. Thuasne:  
Djem - Sultan  
Paris 1892

Arrivés à Andrinople, les chevaliers hiérosolymitains furent l'objet d'égards particuliers. Admis en présence du Sultan, celui-ci leur fit bon accueil et s'informa gracieusement de la santé du grand-Maître. Puis sans entrer dans aucun détail de leur ambassade, il les congédia en leur disant qu'ils allaient conférer avec le pachar qui il avait chargé de ce soin. Le cérémonial turc, rap-  
peut en cela être différent de ce que nous voyons en France, le Sultan s'abaissant à discuter personnellement des affaires de l'État.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΕΤΙΜΟΛΟΓΙΑΣ ΚΑΙ ΕΡΜΗΝΕΥΤΙΚΗΣ ΤΗΣ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΓΛΩΣΣΗΣ



Les ambassadeurs furent alors introduits dans une salle où se tenaient le grand vizir Achmet Pacha, le vainqueur d'Otrante et Mesith Paléologue, qui avait assiégé Rhodes. Après les salutations d'usage, ils ouvrirent aussitôt les négociations.

La langue employée fut le Grec.

Le chevalier Guy de Montarnaud prit le premier la parole et déclara que le grand-Maître de Saint-Jean de Jérusalem avait envoyé des ambassadeurs à Andrinople sur la demande réitérée qui lui en avait été faite par le sangia bey de Lycie et par Achmet-Pacha lui-même, dans le but de conclure la paix. Que le grand-Maître, déférant à ce désir, était décidé à entamer les pourparlers, mais, ajouta Guy de Montarnaud, avant d'entrer plus avant en matière, il tenait à dire aux commissaires du Sultan que la paix devait se conclure d'égal à égal, et que

(Anadolov Ort)

2  
ni le grand-Maître, ni la Religion ne voulaient entendre parler de tribut  
ou de reconnaissance d' aucune sorte, et que telle était la teneur  
des instructions que lui et son collègue Duprat avaient reçues. (Bozio  
t. II p. 464)

L'orgueil d'Achmet-Pacha fut blessé de la fierté de ces paroles: il  
repartit avec colère qu'il n'était pas peu surpris de voir les am-  
bassadeurs d'un si petit prince comme était Pierre d'Ambusson,  
vouloir traiter d'égal à égal avec le redoutable et invincible  
Sultan, et refuser de négocier sur les bases que d'autres républicains  
et gouvernements chrétiens beaucoup plus puissants que Rhodes, a-  
vaient acceptées. Le vizir espérait, par la violence de son langage,  
faire impression sur l'esprit des chevaliers et les amener à  
réduire leurs prétentions, afin d'obtenir pour son maître une paix  
plus glorieuse.

Les deux ambassadeurs, sans se départir de leur calme, répondirent  
qu'ils n'ignoraient nullement l'immense supériorité des forces du  
Sultan sur celles de l'Ordre de St. Jean, mais que celle-ci s'ap-  
puyait et sur la valeur de ses chevaliers et sur la protection divine  
qu'ils avaient reçue de Dieu pour eux de tout temps, et qu'ils n'avaient  
pas, et qu'ils ne voulaient pas, que de consentir à payer un tribut ou  
à faire acte de vassalité, ils préféreraient affronter  
la mort dans la guerre que d'entacher leur honneur par  
une paix infâmante.

Achmet-Pacha allait répondre à ces dernières paroles, lorsque son  
collègue Mesit-Pacha, voyant au ton de la discussion que les  
négociations allaient échouer, s'adressa en turc au vizir et lui  
représenta qu'ayant eu personnellement affaire avec les chevaliers,  
il connaissait leur humeur indomptable, et que plutôt que d'  
accepter des conditions peu honorables, ils préféreraient périr; aussi  
qu'il ne fallait pas s'attarder sur ce point, mais passer aux  
autres articles du traité.

Ces paroles avaient été dites en turc afin que les chevaliers ne pussent  
les comprendre. Mais frère Duprat qui entendait cette langue les  
répéta à son collègue.

Le vizir insistant par davantage, passa à la rédaction des articles  
suivants.

L'importance du sujet et les difficultés qu'il souleva nécessiterent plusieurs séances, à la suite desquelles l'accord s'étant fait entre les chevaliers et les pachas, ceux-ci rapportèrent à leur maître les conditions de traité et sa teneur. Le Sultan les approuva, et ordonna à ses ministres de conclure la paix sans retard.

Ce traité si honorable pour l'Ordre de Jérusalem, portait en substance la cessation des hostilités, la liberté de commerce pour les deux parties contractantes, --- l'engagement de rendre gratuitement à leurs légitimes propriétaires les esclaves fugitifs, s'ils n'avaient pas changé de religion, dans le cas contraire, de les racheter au prix du vingt ducats d'or; enfin, la reconnaissance du Château Saint-Pierre comme asile inviolable pour les réfugiés.

Cette paix devait durer tout le temps de la vie de Sultan-Bayezid. Le château de Saint-Pierre est situé au Sud de Bodroum, l'ancienne Halicarnasse.

Caoursin dans Burchard Dringon p. 542

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΜΑΚΕΔΟΝΙΑΚΩΝ ΕΠΙΣΤΗΜΩΝ  
L'approbation du Sultan qui est en turc, et qui apposa sa signature au bas de l'acte en présence des ambassadeurs Rhodiens et des commissaires turcs.

Ces derniers s'étant retirés, le Sultan passa dans une autre salle, et invita les chevaliers à le suivre.

Là, seul avec eux et un interprète, il les pria gracieusement de s'asseoir, et leur demanda aussitôt des nouvelles du prince Djem, son frère. Les ambassadeurs Rhodiens répondirent discrètement et avec toute la réserve qui leur était recommandée dans leurs instructions secrètes.

Le Sultan leur dit alors: "J'ai fait la paix avec votre prince à qui je souhaite d'être en bonne santé: je le prie de considérer les paroles de l'ambassadeur que je lui adresse, comme sortant de ma propre bouche. Je désire qu'il écoute mes intentions et veuille s'y conformer."

A ces mots, il se leva, fit remettre aux ambassadeurs de riches présents, et les autorisa à retourner à Rhodes avec l'ambassadeur turc, qu'il avait désigné.

Les chevaliers arrivèrent à Rhodes un mois après l'avoir quitté, le 2 décembre 1482.